



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 15 novembre 2017 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents son honneur le maire, René Pelletier, mesdames les conseillères, France Robillard Pariseau, Corina Lupu et messieurs les conseillers Michel Roch, David Estall, Claude Pariseau et Daniel Filiatrault formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Ouverture de la séance ordinaire du 15 novembre 2017

Monsieur le maire ouvre la séance ordinaire à 19h44 après constatation du quorum.

2017-11-2081 Approbation de l'ordre du jour – séance ordinaire du 15 novembre 2017

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance ;
Approbation de l'ordre du jour ;
Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2017 ;

1. Administration

1. Acceptation des comptes à payer pour la période du 5 octobre au 14 novembre 2017 ;
2. Transferts budgétaires ;
3. Dépôt des états de revenus et dépenses au 14 novembre 2017 ;
4. Nomination du maire suppléant et substitut à la MRC ;
5. Nomination des signataires – Effets bancaires et autres documents ;
6. Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2018 ;
7. Avis de motion – Projet de règlement des taux de taxation, d'intérêt et de pénalité – avec dispense de lecture - exercice financier 2018 ;
8. Annuler la résolution 2017-07-2013 – Traduction de la réglementation d'urbanisme et du site web ;
9. Site web de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles ;
10. Annuler la résolution 2017-08-2047 – Trajet de navigation de la navette de Lac-des-Seize-Îles appartenant à la Coopérative de Solidarité des 4 Pôles ;
11. Fermeture du bureau administratif pour la période des fêtes ;
12. Nominations – Sécurité civile – Mesures d'urgence ;
13. Réforme cadastrale – facture MRC-300547 ;
14. Création du Comité de Ressources Humaines ;
15. Budget pour décoration de Noël ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2. Sécurité publique
3. Transport et Voirie
4. Hygiène du milieu
5. Frais de financement
6. Urbanisme et environnement
 1. Dépôt du rapport du Service d'urbanisme et de l'environnement ;
 2. Demande de dérogation mineure pour refaire le béton pour l'installation d'une nouvelle pompe à essence ;
 3. Demande de dérogation mineure pour la construction de trottoirs surélevés dans la bande riveraine ; (annulée, besoin d'un nouveau plan)
7. Loisirs et culture
8. Varia
9. Correspondance
10. Période de questions
11. Clôture et levée de la session ordinaire du 15 novembre 2017

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 15e jour du mois de novembre 2017.

Il est proposé par madame France Robillard Pariseau,

appuyé par Claude Pariseau,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve, tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 novembre 2017 avec la modification suivante : retrait de l'item 6.3 de l'ordre du jour, le Conseil a besoin de plus d'information sur ce point, reporté à la prochaine séance ordinaire.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5		x		
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-11-2082 Approbation procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2017

Il est proposé par madame France Robillard Pariseau,

appuyé par monsieur David Estall,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2017.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1			x	
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3			x	
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5		x		
Daniel Filiatrault	District # 6			x	

ADOPTÉE

ADMINISTRATION - 1

2017-11-2083 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 5 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2017 - 1.1

Les membres du conseil attestent avoir reçu la liste des comptes à payer pour la présente séance et en avoir pris connaissance.

ATTENDU QUE le comité d'administration a fait la vérification des comptes à payer à approuver pour la période du 5 octobre au 14 novembre 2017, et qu'il recommande leur acceptation ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur David Estall, appuyé par madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil approuve la liste des comptes à payer pour la période du 5 octobre au 14 novembre 2017 telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier, au montant de 127 437.25 \$ et apparaissant dans le livre intitulé "PV - Comptes à payer", les salaires et DAS pour la période du 5 octobre au 14 novembre 2017 au montant de 24 787.92 \$ et les dépenses incompressibles pour la période 5 octobre au 14 novembre 2017 au montant de 16 296.45 \$ pour un total de 168 521.62 \$.



Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

DATE 14-11-2017 15:39
 IMPRIME LE: 14-11-2017
 Municipalité du Lac-des-Seize-Îles

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
 CAISSE COURANT (54 11210 000)

DU 13-11-2017 AU 14-11-2017

No de résolution
ou annotation

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
LAC-DES-SEIZE-ILES STATION INC. 207-121	13-11-17	14649	COURS	348.92
DOMINIQUE LEMIEUX	13-11-17	14650	COURS	40.78
RHÉAL MORIN	13-11-17	14651	COURS	95.64
CLUB L'ETOILE DU NORD INC. 207-121.....	13-11-17	14652	COURS	75.00
RESTAURANT DE LA RIVIÈRE PERDUE	13-11-17	14653	COURS	205.63
REJANE FILIATRAULT MAHER	13-11-17	14654	COURS	14.00
LES EDITIONS JURIDIQUES F.D.	13-11-17	14655	COURS	922.06
GESTIONGÉNIQUE INC.	13-11-17	14656	COURS	1,106.63
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	13-11-17	14657	COURS	176.16
H. DAGENAIS ET FILS INC. 207-121.....	13-11-17	14658	COURS	2,352.84
CONSTRUCTION DANIEL CÔTÉ	13-11-17	14659	COURS	57,010.01
ANDRÉ PILON - INGÉNIEUR CONSEIL 207-121.	13-11-17	14660	COURS	3,771.18
SIGNAL SERVICES INC.	13-11-17	14661	COURS	87.15
GROUPE INFYNIA	13-11-17	14662	COURS	6,573.12
TASSÉ, FRANÇOISE 207-121.....	13-11-17	14663	COURS	103.48
PELLETIER, RENÉ 207-121.....	13-11-17	14664	COURS	76.38
BREVOST, FORTIN & D'AGOST, AVOCATS	13-11-17	14665	COURS	689.86
SPORTS MARINS B & F. INC, LES 207-121.	13-11-17	14666	COURS	39.06
ENERGIE SONIC RN 207-121.....	13-11-17	14667	COURS	856.32
FORMULES MUNICIPALES ET COMMERCIALES INC	13-11-17	14668	COURS	129.30
RENAUD-BRAY 207-121.....	13-11-17	14669	COURS	119.44
IMPRIMERIE LÉONARD	13-11-17	14670	COURS	1,499.14
TOILETTES QUEBEC 207-121.....	13-11-17	14671	COURS	143.72
MARCIL, PIERRE, TRAPPAGE 207-121....	13-11-17	14672	COURS	239.00
ACCES - LE JOURNAL INDÉPENDANT	13-11-17	14673	COURS	275.94
M.R.C DES PAYS D'EN-HAUT 207-121.....	13-11-17	14674	COURS	1,519.40
MINISTRE DES FINANCES	13-11-17	14675	COURS	34,414.00
LES ÉQUIPEMENTS BUREAU DES LAURENTIDES	13-11-17	14676	COURS	3,936.75
M.R.C DES PAYS D'EN-HAUT 207-121.....	14-11-17	14677	COURS	10,616.34
TOTAUX	29			127,437.25

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5		x		
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

Je, Pierre Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2017 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

ADOPTÉE

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – 1.2

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 14 NOVEMBRE 2017 – 1.3

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres présents du Conseil, l'état de revenus et dépenses au 14 novembre 2017 ainsi que le comparatif, et ce conformément à la loi et le dépose aux archives municipales, pour en faire partie intégrante.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-11-2084 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET SUBSTITUT À LA MRC – 1.4

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec à l'article 116 stipule que le Conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame Corina Lupu, appuyé par monsieur David Estall, il est résolu de nommer Madame France Robillard Pariseau, conseillère au district numéro 4 maire suppléant en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations.

De nommer Madame France Robillard Pariseau, conseillère au district numéro 4 substitut aux séances de la MRC des Pays-d'en-Haut lors des absences de monsieur le maire, René Pelletier.

Que madame France Robillard Pariseau soit autorisée à signer tous les effets bancaires et autres documents pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles lors des absences de monsieur le maire, René Pelletier.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-11-2085 NOMINATION DES SIGNATAIRES - EFFETS BANCAIRES ET AUTRES DOCUMENTS – 1.5

ATTENDU QUE le Conseil a analysé la disponibilité des membres du Conseil et qu'il en a conclu qu'il serait prudent d'avoir plusieurs signataires pour les effets bancaires et autres documents pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame Corina Lupu, appuyé par monsieur Michel Roch, il est résolu d'autoriser monsieur le maire, René Pelletier, monsieur Daniel Filiatrault, conseiller au district numéro 6 et monsieur Pierre Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les effets bancaires et autres documents pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-11-2086 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018 - 1.6

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur Michel Roch, appuyé par monsieur David Estall, il est résolu d'adopter le calendrier ci-dessous, des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2018 :

Jeudi 18 janvier 2018 à 19 h 30
Jeudi 22 février 2018 à 19 h 30
Jeudi 22 mars 2018 à 19 h 30
Jeudi 19 avril 2018 à 19 h 30
Samedi 19 mai 2018 à 10h00 au sud
Samedi 23 juin 2018 à 10h00
Samedi 21 juillet 2018 à 10h00
Samedi 25 août 2018 à 10h00 au sud
Mercredi 19 septembre 2018 à 19 h 30
Jeudi 18 octobre 2018 à 19 h 30
Jeudi 22 novembre 2018 à 19 h 30
Jeudi 13 décembre 2018 à 20h30

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au code municipal du Québec.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DES TAUX DE TAXATION, D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ – AVEC DISPENSE DE LECTURE - EXERCICE FINANCIER 2018 – 1.7

Monsieur le maire, René Pelletier donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement relatif aux taux de taxation, d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2018, sera adopté à la prochaine séance avec dispense de lecture.

2017-11-2087 ANNULER LA RÉSOLUTION 2017-07-2013 - TRADUCTION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME ET DU SITE WEB – 1.8

CONSIDÉRANT QUE la traduction de la réglementation d'urbanisme et la traduction du site web entraîneront des dépenses importantes ;

CONSIDÉRANT QUE la traduction du site web engendrera des coûts supplémentaires pour son opération ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Claude Pariseau, et appuyé par monsieur Michel Roch, il est résolu d'annuler la résolution 2017-07-2013.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2		x		
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5		x		
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-11-2088 SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES - 1.9

ATTENDU QUE monsieur Luc Lamond est intéressé, et ce bénévolement, à devenir webmestre du site web de la Municipalité ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur Daniel Filiatrault, appuyé par monsieur Claude Pariseau, il est résolu d'autoriser monsieur Luc Lamond à gérer le site web de la Municipalité, et ce bénévolement et de l'autoriser à communiquer avec une firme spécialisée dans le domaine pour l'assistance technique.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2		x		
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5		x		
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-11-2089 ANNULER LA RÉOLUTION 2017-08-2047 - TRAJET DE NAVIGATION DE LA NAVETTE DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES APPARTENANT À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES 4 PÔLES - 1.10

CONSIDÉRANT QUE la navigation sur les plans d'eau est de juridiction fédérale ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2017-08-2047 contient le texte suivant : le parcours de la Navette du Lac-des-Seize-Îles doit suivre le trajet rectiligne (document du parcours en annexe) entre le village nord et le quai sud afin de préserver la tranquillité et la sécurité des riverains de Lac-des-Seize-Îles ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, appuyé par monsieur Michel Roch, il est résolu et adopté d'annuler la résolution 2017-08-2047.

Qu'une copie certifiée de la résolution soit envoyée à Coopérative de solidarité des 4 pôles.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2		x		
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5		x		
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-11-2090 FERMETURE DU BUREAU ADMINISTRATIF POUR LA PÉRIODE DES FÊTES – 1.11

ATTENDU QUE la politique administrative stipule que les jours fériés chômés et payés sont les 24, 25 et 26 décembre ainsi que le 31 décembre, le 1er janvier et le 2 janvier

ATTENDU QUE le 24 décembre et le 31 décembre sont des dimanches ;

ATTENDU QUE le Conseil accorde aux employés administratifs la journée du 29 décembre comme chômé et payé ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Daniel Filiatrault, appuyé par monsieur David Estall, il est résolu d'autoriser la fermeture du bureau administratif pour la période du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-11-2091 NOMINATIONS – SÉCURITÉ CIVILE – MESURES D'URGENCE – 1.12

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les personnes responsables dans les différents secteurs d'activités des mesures d'urgence ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur David Estall, appuyé par monsieur Michel Roch, il est résolu de nommer les personnes suivantes :

Monsieur Claude Pariseau - Représentant de la municipalité
Monsieur Pierre Gagnon - Coordonnateur des mesures d'urgence.

D'annuler la résolution 2016-10-989.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-11-2092 RÉFORME CADASTRALE – FACTURE MRC-300547 – 1.13

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une facture de la MRC pour l'intégration au rôle du mandat de la réforme cadastrale # 2477 au montant de 11 626.27 \$;

ATTENDU QUE la facture de la MRC 300547 n'était pas au budget de 2017 ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, appuyé par monsieur Claude Pariseau, il est résolu d'affecter le surplus libre pour payer la facture MRC-300547.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-11-2093 CRÉATION DU COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES – 1.14

ATTENDU QUE le « comité de ressources humaines » (CRH) analyse et soumet des recommandations pour des cas : d'engagement, de suspension sans solde, de congédiement et de harcèlement ;

ATTENDU QU'à la demande du Conseil, le comité CRH est également chargé de tout mandat en relation avec la gestion des ressources humaines et de faire rapport et recommandation à ce dernier ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ATTENDU QUE le comité CRH a le pouvoir : d'étudier, d'analyser et de faire recommandations et pour ce faire de convoquer tout employé et de s'adjoindre des ressources, au besoin, pour compléter les analyses et recommandations ;

ATTENDU QUE les rapports et recommandations du comité de ressources humaines demeurent en tout temps confidentiels ;

ATTENDU QUE le comité est constitué de deux (2) membres du Conseil. Le maire et le directeur général sont membres permanents de ce comité ;

ATTENDU QUE les membres permanents qui sont le maire et le directeur général sont membres d'office du comité CRH avec leur entrée en fonction et le demeurent jusqu'à la fin de leurs fonctions de maire et de directeur général ;

ATTENDU QU'aucune rémunération spécifique n'est accordée aux membres de ce comité CRH ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Michel Roch, appuyé par monsieur Claude Pariseau, il est résolu de nommer monsieur Daniel Filiatrault, président du comité CRH ainsi que monsieur Claude Pariseau, membre du comité CRH.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-11-2094 BUDGET POUR DÉCORATION DE NOËL – 1.15

ATTENDU QUE le Conseil désire contribuer financièrement à la décoration de Noël du noyau villageois ;

ATTENDU QUE madame France Robillard Pariseau a demandé un budget de 1500.00 \$ pour la décoration de Noël du noyau villageois ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Michel Roch, appuyé par monsieur Claude Pariseau, il est résolu d'accorder à madame France Robillard Pariseau un budget de 1500.00 \$ pour la décoration de Noël du noyau villageois.

Que le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

SÉCURITÉ PUBLIQUE – 2

TRANSPORT ET VOIRIE – 3

HYGIÈNE DU MILIEU – 4

FRAIS DE FINANCEMENT – 5

URBANISME ET ENVIRONNEMENT – 6

DÉPÔT RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - 6.1

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres présents du conseil le rapport du Service de l'urbanisme et de l'environnement relativement aux travaux effectués au 19 septembre 2017 et le dépose aux archives pour en faire partie intégrante.

2017-11-2095 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR REFAIRE LE BÉTON POUR L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE POMPE À ESSENCE – 6.2

ATTENDU QUE les propriétaires du Gestion 16 Îles Inc. ont transmis une demande de dérogation mineure aux conseils de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles ;

ATTENDU QUE la demande concerne le droit refaire la base de béton qui repose la pompe à essence à l'endroit même, et l'exception aux articles 5.2.2 et 5.8 du règlement No 2017-103, intitulé règlement de zonage de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles, qui stipule que :

"5.2.2 **Perte de droit acquis sur une construction dérogatoire** – Une construction ou un ouvrage dérogatoire protégé par droits acquis, qui fait l'objet d'une démolition totale, en une seule fois ou de façons successives, autrement qu'en conformité avec les dispositions du présent chapitre, perd tout droit acquis sur celui-ci. Une construction dérogatoire protégée par droit acquis ne peut être remplacée que par une construction conforme ou qui tend vers la conformité, le tout en respectant les dispositions de la présente section" ;

"5.8 **Modification, agrandissement et reconstruction d'une construction dérogatoire située dans la rive d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide** – aucun ouvrage, travail, construction, ou reconstruction ne se retrouve à l'intérieur d'une bande de dix (10) mètres de la rive calculée à partir de la ligne des hautes eaux" ;

ATTENDU QUE la demande a été transférée par l'inspectrice municipale aux membres du CCU, pour étude et avis au conseil ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'Urbanisme a pris connaissance de tous les documents présentés par les propriétaires de Gestion 16 Îles Inc. ;

ATTENDU QUE la pompe à essence est existante et elle est installée sur une base de béton;

ATTENDU QUE la pompe à essence est située à l'intérieur de la bande de protection riveraine ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil municipal d'autoriser les travaux stipulés dans la demande de dérogation mineure No DM-2017-01, tel que présenté par le propriétaire, et cela, à condition que la toiture de l'abri à pompe à essence soit faite avec des matériaux identiques et en harmonie de texture et de couleur avec ceux du pavillon ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur David Estall, appuyé par monsieur Michel Roch, il est résolu d'autoriser les travaux stipulés dans la demande de dérogation mineure No DM-2017-01, tel que présenté par le propriétaire, et cela, à condition que la toiture de l'abri à pompe à essence soit faite avec des matériaux identiques et en harmonie de texture et de couleur avec ceux du pavillon.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS SURÉLEVÉS DANS LA BANDE RIVERAINE – 6.3

**Retrait de l'item 6.3 de l'ordre du jour, le Conseil a besoin de plus
d'information sur ce point, reporté à la prochaine séance ordinaire.**

ATTENDU QUE les propriétaires de 500, rue de la Pointe-Charrette ont fait une demande de certificat d'autorisation pour construire un corridor de trottoirs surélevés aux environs du bâtiment principal et donnant accès au quai et à l'abri à bateau, et cela dû aux conditions de terrain difficiles et dangereux ;

ATTENDU QU'UNE majeure partie des trottoirs surélevés sera située à l'intérieur de la bande de protection riveraine ;

ATTENDU QUE la superficie totale des trottoirs surélevés excède les exigences de la réglementation quant aux limites d'une (1) ouverture de cinq (5) mètres maximums de largeur par terrain donnant accès au plan d'eau (Réf. : art. 12.6 du règlement de zonage no 2017-103) ;

ATTENDU QUE la demande a été transférée par l'inspectrice municipale aux membres du CCU, pour étude et recommandation au conseil ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'Urbanisme a pris connaissance de tous les documents présentés par les propriétaires du 500, rue de la Pointe-Charrette ;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil municipal d'autoriser les travaux stipulés dans la demande de dérogation mineure No DM-2017-02 avec les modifications suivantes : que les trottoirs surélevés soient construits de façon donnant accès par deux (2) voies ; i) de la galerie du bâtiment principal au quai et, ii) de l'abri à bateau au quai, et d'une largeur totale de cinq mètres maximums ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de _____, appuyé par _____, il est résolu d'autoriser les travaux stipulés dans la demande de dérogation mineure No DM-2017-02 avec les modifications suivantes : que les trottoirs surélevés soient construits de façon donnant accès par deux (2) voies ; i) de la galerie du bâtiment principal au quai et, ii) de l'abri à bateau au quai, et d'une largeur totale de cinq mètres maximums.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1				
David Estall	District # 2				
Claude Pariseau	District # 3				
France Robillard Pariseau	District # 4				
Corina Lupu	District # 5				
Daniel Filiatrault	District # 6				

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE - 7

VARIA - 8

CORRESPONDANCE - 9

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a duré environ 20 minutes.

Question de madame Lise Tétrault : Est-ce qu'il va y avoir un autre enseigne de stationnement pour handicapé près de l'entrée principale ?

2017-11-2096 CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2017

Il est proposé par madame France Robillard Pariseau,

appuyé par monsieur David Estall,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal clôture la séance ordinaire du 15 novembre 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
René Pelletier	Maire			x	
Michel Roch	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Claude Pariseau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Daniel Filiatrault	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

Levée de la séance ordinaire du 15 novembre 2017

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, René Pelletier lève la séance ordinaire du 15 novembre 2017 à 09h11.

Pierre Gagnon, oma
Directeur général et secrétaire-trésorier

René Pelletier
Maire